

Conformité RGPD : Début 2026 ... votre conformité RGPD, doit déjà être opérationnelle

**Janvier, c'est le moment de prendre de nouvelles résolutions.
Commencez l'année en sécurisant vos pratiques et votre
conformité RGPD.**

En effet, La CNIL a renforcé ses contrôles en 2025 concernant les établissements de santé manipulant des données sensibles (médicales).



Scannez-moi

La méthodologie d'intervention RGPD, déployée par AACCES :

Phase 1

DIAGNOSTIC

(entre 2 et 7 jours
suivant le nombre
de logiciels)

Etat des lieux de l'existant :

- 1) Analyse documentaire : Organigramme, outils numériques utilisés, organisation du SI, PCA, PRA, PCRA, charte informatique, étude d'impact, etc. **Même si des documents sont manquants.**
- 2) Repérage des données personnelles traitées (ou sous-traitées) **informatiques et papiers.**
- 3) Repérage des données « sensibles » et des traitements réalisés (vérification de la finalité/légitimité du recueil et traitement des durées de conservations).
- 4) Repérage des mesures de sécurités physiques, techniques et organisationnelles : existantes, à renforcer ou à mettre en place.

Phase 2

MISE EN CONFORMITE

(entre 3 et 7 jours
suivant le nombre
de logiciels)

Accompagnement DPO renforcé (sur site/visio ou format mixte) :

- 1) Réalisation d'entretiens à l'aide de questionnaires (45 min/1h) avec les personnes clés dirigeants, responsables (informatique, systèmes de sécurité), cadres ou toute personne manipulant des données personnelles/sensibles et désignation de référents RGPD par secteur.
- 2) A l'issu des échanges, nous analysons votre situation RGPD et vous restituons une vision claire de votre niveau de conformité, les principaux risques identifiés, une liste d'actions priorisées et adaptées à votre structure.
- 3) Réalisation et construction croisée du Registre des traitements de données personnelles attendu par le RGPD et identification pour chaque logiciel, des durées d'archivage et de destruction des données, ainsi que des références légales associées.

Phase 3

SUIVI DPO (optionnel)

Prestation de suivi DPO :

- 1) Point trimestriel ou semestriel à distance sur les évolutions en interne.
- 2) Intervention sur site annuelle ou semestrielle : 1 à 2 jours selon évolution du SI en interne.
- 3) Réalisation de formations pour sensibilisation du personnel sur les risques numériques.
- 4) SOS Expertise : un juriste spécialisé en droit du numérique pour répondre à vos questions.

Notre solution : Pré-Diagnostic RGPD offert : 30 minutes pour faire le point et agir.

Pour aller plus loin, le détail des services de sécurisation des données proposés par AACCES :

Etat des lieux RGPD et accompagnement à la conformité

Réalisation d'un état des lieux complet pour évaluer la conformité et identifier les points de non-conformité.

Mise en place et gestion des registres de traitements

Aide à la création et à la gestion du registre des traitements de données personnelles.

Formation et sensibilisation des collaborateurs

Sessions de formation pour sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques RGPD et désignation de référents RGPD.

Gestion des demandes des personnes concernées

Accompagnement pour répondre aux demandes d'accès, rectification et effacement des données des personnes concernées.

Gestion des violations de données

Accompagnement dans la gestion des violations et notification à la CNIL.

Délégué à la Protection des Données (DPO) externalisé

Mise à disposition d'un DPO pour assurer la conformité et la gouvernance des données.

Rédaction de documents juridiques

Rédaction ou mise à jour des contrats, politiques de confidentialité, PCA, PRA, PCRA, charte informatique, étude d'impact, plans d'actions, etc.

Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (DPIA)

Évaluation des risques liés à un projet ou traitement de données personnelles/sensibles.

Sécurisation des données et protection contre les cybermenaces

Mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles.

Veille et mise à jour continue RGPD

Accompagnement à long terme pour garantir la mise à jour de la conformité réglementaire (nationale et européenne).

Contactez-nous dès maintenant : conseil-etude@aacces-qualibio.com ou 02 99 78 40 81.

Il nous ont déjà fait confiance pour assurer leur conformité RGPD (secteur santé et éducation) : L'IMPR d'Hérouville, le CMPR Bagnoles de l'Orne, l'EPHAD de Putanges le lac, l'HAD et INNOV' Santé Alençon, l'EPHAD la Rimblière, le Centre Hospitalier Provins Léon Binet, le centre de radiothérapie Tivoli oncologie Bordeaux, l'IFRES Alençon, etc... Et en matière de suivi de gestion des risques numériques (lors de la préparation de la certification HAS) : 15 établissements sanitaires et 4 établissements médico-sociaux.